



Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS

Rapport du Directeur général

1. En vertu des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et conformément à la résolution WHA2.49 (1949), le Comité des pensions du personnel de l'OMS est composé de neuf membres (et de neuf membres suppléants), dont un tiers nommé par l'Assemblée de la Santé, un tiers par le Directeur général et un tiers élu par les participants à la Caisse des pensions. Le mandat est de trois ans et, pour assurer la continuité, des dispositions ont été prises pour renouveler seulement un tiers des membres nommés par l'Assemblée de la Santé à la fois. Le principe selon lequel les six Régions de l'OMS sont représentées au Comité des pensions du personnel de l'OMS a été respecté par les précédentes Assemblées de la Santé.

2. Le tableau ci-dessous donne la liste des représentants de l'Assemblée de la Santé au Comité des pensions du personnel de l'OMS :

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Gerardo Lubin Burgos Bernal	Colombie	Membre	Désignation en 2019 (décision WHA72(18)) Jusqu'en 2022 (Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Arthur Williams	Sierra Leone	Membre (auparavant membre suppléant en vertu de la décision WHA73(25) (2020))	Désignation en 2019 (décision WHA72(18)) Jusqu'en 2022 (Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Alan Ludowyke	Sri Lanka	Membre	Désignation en 2020 (décision WHA73(25)) Jusqu'en 2023 (Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé)

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Ahmed Shadoul	Soudan	Membre suppléant	Désignation en 2020 (décision WHA73(25)) Jusqu'en 2023 (Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé)
M ^{me} Yanjmaa Binderiya	Mongolie	Membre suppléant	Désignation en 2020 (décision WHA73(25)) Renouvellement proposé à compter de 2021
D ^r Kai Zaehle	Allemagne	Membre suppléant	Désignation en 2020 (décision WHA73(25)) Renouvellement proposé à compter de 2021

3. Le mandat de M^{me} Yanjmaa Binderiya et celui du D^r Kai Zaehle, nommés par la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membres suppléant, expirent à la clôture de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé. Il est proposé de renouveler leur mandat pour trois ans à compter de 2021.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

4. L'Assemblée de la Santé souhaitera peut-être renouveler le mandat de M^{me} Yanjmaa Binderiya de la délégation de la Mongolie en qualité de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

5. L'Assemblée de la Santé souhaitera peut-être désigner à nouveau le D^r Kai Zaehle de la délégation de l'Allemagne en qualité de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

= = =